



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Établissements d'Enseignement Privés
DEEP**

Rectorat de l'académie de Créteil

21, rue Julie-Victoire Daubié
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu l'article R914-65 du code de l'éducation ;
- Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés,

Arrête

Article 1 :

Les 29 maîtres contractuels de l'enseignement privé dont les noms suivent sont inscrits et promus sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle de leur échelle de rémunération au titre de l'année 2026.

Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Discipline
DURAND	DURAND	GILLES	allemand
PHELIPPEAU	PHELIPPEAU	ARMELLE	lettres modernes
VINATIER- CATREVAUX	VINATIER- CATREVAUX	LAURENT	sciences économiques et sociales
ANDREANI	MEHSAS	KATIA	sciences économiques et sociales
CHALET	VIVEGANANDA	KAMALA ISA	mathématiques
THERY	THERY	LAURENCE	anglais
GOUREVITCH	GOUREVITCH	STEPHANE	philosophie
TAMSSOM	TAMSSOM	DENISE	mathématiques
KESLASSY	KESLASSY	ERIC	sciences économiques et sociales
DAVID-BELIER	DAVID	NADINE	lettres modernes



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Établissements d'Enseignement Privés
DEEP**

DELPOIO LANGE	DELPOIO	STEPHANIE	anglais
TEBOUL	BEL-ANGE	SANDRINE	mathématiques
WLODARCZYK	WLODARCZYK	SANDRINE	documentation
MADO	MADO	HARRY	éducation musicale et chant choral
LEVI	NESSIM	EDITH	hébreu
TAUZIEDE	TAUZIEDE	JOSE	mathématiques
LEJOYEUX	BECKER	CATHERINE	mathématiques
GUIADER	GUIADER	FRANCOIS	mathématiques
JAKIMOW	TRIOULLIER	CLAIRE MAR	anglais
LARCHER	FARINA	FRANCESCA	philosophie
DELORME	FRIZON DE LAMOTTE DE	MARIE ALIN	mathématiques
BARTROLICH	JEUSSELIN	KARINE	sciences de la vie et de la terre
FORTINI	FORTINI	LAURENCE	mathématiques
JACOBEE	JACOBEE	NATHALIE	mathématiques
SALPERWYCK	COCHET	HELENE	biotechnologie biochimie génie biologique
LISLE	LE GUYADER	MARIE FRAN	économie et gestion (non spécialisée)
MARQUETTE	MARQUETTE	NATHALIE	mathématiques
JOLLY	JOLLY	DANIEL	éducation musicale et chant choral
COUTURE	FILIO	SEVERINE	économie et gestion option marketing

Part des femmes éligibles : 71.67%

Taux de promotion des femmes : 72.41%

Part des hommes éligibles : 28.33%

Taux de promotion des hommes : 27.59%

Article 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Établissements d'Enseignement Privés
DEEP**

Fait à Créteil, le 01 septembre 2026

Pour le recteur et par délégation
Le Secrétaire Général adjoint
Directeur des relations et des ressources humaines

David BERAHA

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former un recours administratif gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois à compte de sa notification. Si vous souhaitez exercer un recours contentieux, vous devez obligatoirement présenter une demande de médiation conformément aux dispositions des articles L. 213-11 et R. 213-10 du code de justice administrative dans un délai de deux mois, conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative : soit à compter de la notification de la décision expresse de rejet initiale ou de rejet de votre recours administratif, soit, en l'absence de réponse, soit à compter du terme d'un délai de deux mois après la réception par l'administration de votre demande ou recours administratif. Vous devez saisir par courrier ou par courriel : mediateur@ac-creteil.fr. Vous devez joindre à votre saisine une copie de la présente décision et de la décision rejetant votre recours administratif. Si la médiation n'a pas permis d'aboutir à un accord, vous pourrez contester la présente décision devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle soit l'une des parties, soit les deux, soit le médiateur académique, déclarent de façon non équivoque et par tout moyen permettant d'en apprécier la connaissance par l'ensemble des parties, que la médiation est terminée.